

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Quelques nouveaux éléments sur l'histoire de l'émigration indienne vers la Guadeloupe

Numéro 110, 4e trimestre 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043253ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043253ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

(1996). Compte rendu de [Quelques nouveaux éléments sur l'histoire de l'émigration indienne vers la Guadeloupe]. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (110), 55-56. <https://doi.org/10.7202/1043253ar>

Quelques nouveaux éléments sur l'histoire de l'émigration indienne vers la Guadeloupe

*Conférence de Christian SCHNAKENBOURG
au centre Rémy NAINSOUTA de Pointe-à-Pitre
le mercredi 31 juillet 1996.*

Plus de 40 millions d'Indiens ont quitté leur continent d'origine entre 1834 et 1937 dans le cadre d'une émigration réglementée et organisée, essentiellement vers les colonies sucrières de l'Asie du Sud-Est, de l'Océan Indien, de l'Afrique orientale et australe et de l'Amérique. Sur ce total, 551 000 ont émigré vers la Caraïbe, dont 42 500 vers la Guadeloupe.

Le recours aux archives de l'ancien ministère de l'Inde, à Londres (*India Office*), permet d'apporter de nouveaux éléments sur ce courant migratoire, en se plaçant dans l'optique des départs. Pourquoi ce mouvement et qui étaient ces migrants ?

La cause structurelle principale de ces départs vers d'autres lieux réside essentiellement dans le double mouvement de paupérisation et de prolétarianisation des masses rurales indiennes sous l'impact de la colonisation britannique. Les tisserands sont éliminés du marché par la concurrence des cotonnades anglaises moins chères, les paysans sont soumis à une oppression fiscale écrasante, l'accroissement démographique très rapide aggrave le morcellement des terres, et l'ensemble de tous ces facteurs rend les famines de plus en plus meurtrières.

Malgré un début d'industrialisation, dans la région de Bombay notamment, et un fort courant d'émigration intérieure vers les plantations de thé et de coton développées par les Britanniques, l'Inde paupérisée ne peut plus nourrir tous ses enfants. L'émigration constitue ainsi « une soupe de sécurité » que l'administration coloniale britannique utilise comme un moyen d'éviter que se reproduisent des troubles graves susceptibles de remettre en cause son pouvoir, à l'instar de la célèbre Révolte des Cipayes de 1857. C'est ce qui explique notamment, avec beaucoup d'autres causes, l'autorisation donnée à la France et aux Pays-Bas, en

1861, de recruter des émigrants pour leurs colonies sucrières directement dans les territoires de l'Inde anglaise.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la Guadeloupe, sur les 42 500 immigrants indiens arrivés dans l'archipel entre 1855 et 1889, 58 % sont des Tamouls embarqués dans les deux comptoirs français de Pondichéry et Karikal (accessoirement à Madras) et 42 % sont originaires de la vallée du Gange, essentiellement du Bihar et de l'actuel Etat d'Uttar Pradesh ; ces Indiens du Nord transitent ensuite par le port de Calcutta avant de s'embarquer, mais très peu sont originaires de cette ville elle-même.

Les origines sociales de ces immigrants indiens en Guadeloupe sont relativement bien connues pour ceux provenant de la vallée du Gange, grâce aux statistiques établies annuellement par le « Protecteur des émigrants » de Calcutta dans ses *Emigration Reports*. Sur 17 703 départs depuis ce port vers la Guadeloupe entre 1873 et 1884, 84 % sont des Hindous, dont 15 % de brahmanes et autres membres des hautes castes, 26 % appartiennent à des castes « respectables » d'agriculteurs, 6 % sont des artisans et 37 % sont de basses castes ; à côté, on trouve également 15 % de Musulmans et quelques Chrétiens. Il est donc inexact d'affirmer que l'immigration n'a introduit en Guadeloupe que les éléments les plus bas de la société indienne. Tout comme, d'ailleurs, il n'est pas possible de prétendre que ces émigrants étaient raflés et embarqués de force, et encore moins de comparer le transport des émigrants à la traite négrière. Tous ces points, que l'auteur n'a pas eu le temps de développer suffisamment dans sa conférence, seront repris et soutenus par d'abondantes références dans l'ouvrage qu'il est en train de préparer sur l'histoire de l'immigration indienne en Guadeloupe au XIX^e siècle.